



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le vingt décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BOLET, Maire.

MONTBRUN-LAURAGAIS

Haute-Garonne

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 17/12/2013

PRESENTS : BEDER Jean-Marc, BOLET Gérard, COTTE Blaise, FONT Nathalie, FRAYSSE Jean-Louis, LANSOY René, MONIER Catherine, NOYRIT Hélène, SALEM Décio, SENAC Gilbert

POUVOIRS : MIKOLAJCZAK Maryse à M. BEDER, MOLES Jean-Luc à M. COTTE, ROUGET Christian à M. SENAC.

ABSENTS : BOURDELOT Jérôme, BOURDELOT Magalie

Mme NOYRIT a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance. Il propose de rajouter une délibération concernant la cession de sel de déneigement à d'autres communes dans le cadre d'un achat groupé. Aucun conseiller ne s'oppose à cette demande.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2013

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des conseillers présents à ce conseil. M. Salem informe que les derniers relevés de consommation d'eau à l'école sont normaux. Un réducteur de pression a été installé pour prévenir la détérioration des chasses d'eaux.

D2013/60. ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE COMMUNALE

M. Beder, adjoint chargé des affaires scolaires, présente au conseil municipal un projet d'équipement informatique de l'école maternelle et élémentaire. Ce projet répond à une demande de la Directrice mettant en évidence l'insuffisance du matériel existant en nombre et en performances, ce matériel étant majoritairement du matériel ancien et obsolète, issu de dons des parents.

Les besoins en matériel ont été recensés en concertation avec l'équipe enseignante. Le réseau informatique existant dans toute l'école permet d'utiliser le photocopieur comme imprimante. Pour équiper les trois classes (2 ordinateurs par classe) et la salle d'informatique (4 ordinateurs en plus des 2 existants), il est nécessaire d'acheter 10 unités centrales et 10 écrans plats, ainsi qu'un ordinateur portable pour la direction, utilisable dans son bureau et sa salle de classe.

M. le Maire propose d'accepter le devis établi par Office Dépôt (Labège) d'un montant de 6 198,60 € HT et de demander une subvention la plus large possible dans le cadre du programme d'acquisition de matériel informatique pour les établissements d'enseignement du 1^{er} degré de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2014.

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal

- approuve ce devis,
- sollicite une subvention la plus large possible dans le cadre de la DEDTR 2014
- autorise M. le Maire à signer tout document afférent.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

M. Salem s'étonne de l'importance de ce besoin. M. le Maire précise qu'il sera tenu compte de nombre d'ordinateurs existants en état de marche pour réduire ces achats. M. Lansoy rappelle l'importance de l'initiation à l'informatique, y compris en maternelle et CP.

D2013/61. DÉCISION MODIFICATIVE N°6

L'objectif de cette décision modificative budgétaire est d'abonder des programmes d'investissement par prélèvement sur le programme de rénovation des vitraux qui ne pourra pas être réalisé dans l'immédiat et de modifier l'affectation de dépenses sans incidence budgétaire.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 73925 : Fonds péréquat° recettes fiscal		661.00 E
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		661.00 E
D 2031 : Frais d'études	1 541.82 E	
D 2313 : Immos en cours-constructions		1 541.82 E
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	1 541.82 E	1 541.82 E
D 2128-2012/03 : Piste cyclo-cross		695.21 E
D 2128-2013/02 : Terrain Multisports	1 000.00 E	
D 21318-2011/04 : Travaux à église	73.39 E	
D 21318-2011/06 : Aménagement du centre village		1 508.98 E
D 2158-2010/02 : Travaux Moulin		1 162.03 E
D 2158-2011/06 : Aménagement du centre village		310.21 E
D 2161-2012/02 : Rénovation vitraux	2 550.00 E	
D 2181-2010/06 : Aménagement Ecole Maternelle		246.96 E
D 2184-2013/04 : Signalétique		200.00 E
D 2188-2012/06 : Reliure de documents administrati	500.00 E	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 123.39 E	4 123.39 E
D 6558 : Autres dépenses obligatoires		1 737.00 E
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		1 737.00 E
R 7788 : Produits exceptionnels divers		2 398.00 E
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels		2 398.00 E

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette DM.n

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

D2013/62. DÉCISION MODIFICATIVE N°7

Les travaux réalisés en régie et dont les fournitures sont été payées en fonctionnement peuvent être transférés en investissement en fin d'exercice, ce qui permet de récupérer la TVA sur ces achats. Pour permettre cette opération, il est nécessaire d'abonder certains programmes par transfert de crédits. C'est l'objet de cette DM7, complémentaire à la DM6.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6288 : Autres services extérieurs		340.00 E
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		340.00 E
D 7391171 : Dégrév. taxe foncière sur propr.		54.00 E
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		54.00 E
D 2158-2011/02 : Equipement atelier municipal	700.00 E	
D 2181-2012/05 : Equipements Mairie		700.00 E
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	700.00 E	700.00 E
D 6554 : Contribution organ.regrou.	394.00 E	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	394.00 E	

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette DM.

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

D2013/63. ACHAT GROUPE DE SEL DE DENEIGEMENT

M. Salem, conseiller délégué aux travaux, expose aux conseillers qu'il a organisé un achat groupé de sel de déneigement auprès de la société Euralis Distribution (Saint Jory), à un prix très intéressant de 3,8 € HT par sac de 25 kg. Ce prix est nettement inférieur au prix de 12 € HT par sac de 25 kg obtenu par le Sicoval en marché public pour du chlorure de calcium. Bien que ce dernier ait des propriétés meilleures que le chlorure de sodium, M. Salem considère que son usage n'est pas justifié dans nos conditions climatiques, et que, de plus, ses conditions de fabrication par synthèse et déshydratation présentent un bilan environnemental moins bon.

Les communes de Montlaur et Labatide-Beauvoir ont acheté chacune une tonne de sel et ont été facturées directement; par contre, il est nécessaire de refacturer 57 € HT à la commune de Pouze pour 15 sacs et 19 € HT pour 5 sacs à Aureville.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette opération.

Nombre de suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

QUESTIONS DIVERSES**Deuxième phase de remboursement de l'emprunt pour le groupe scolaire**

M. le Maire rappelle aux conseillers que la commune avait réalisé un emprunt de 671 500 € auprès de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées pour la construction du groupe scolaire (délibération du 6 juillet 2004. Ce prêt multipériodes, d'une durée maximale de 25 ans, comprenait une première phase de 7 ans à un taux annuel de 3,80 %, et un taux fixe pour les autres périodes selon les conditions en vigueur à la Caisse d'Epargne , avec un taux fixe plafond garanti de 5,10% annuel. Arrivés au terme des 7 premières années, il est possible soit de choisir un taux fixe de 4,98% sur le reste de la durée (18 ans), soit de choisir une nouvelle période à un taux inférieur, le taux plafond restant garanti. La première solution étant proche du taux plafond, M. le Maire propose de choisir une nouvelle phase de 6 ans, qui permet de bénéficier d'un taux de 3,24%. Ceci permet de faire passer les annuités de 42 080 € à 39 048 €. Après débat, les conseillers approuvent cette stratégie ; il n'est pas nécessaire de délibérer.

Félicitations

Le conseil municipal félicite MM. Lansoy et Moles et la commission Information et Communication pour le travail réalisé pour aboutir au Pistarel annuel. Il félicite également M. Salem pour les illuminations du frêne et du moulin ; il est suggéré pour l'année prochaine de renforcer les illuminations du clocher.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Table des matières et liste des délibérations

Procès-verbal du conseil municipal du 15 novembre 2013	1
D2013/60. Achat de matériel informatique pour l'école communale	1
D2013/614. Décision modificative n°6	2
D2013/614. Décision modificative n°7	2
D2013/62. Achat groupé de sel de déneigement.....	3
Questions diverses	3
Deuxième phase de remboursement de l'emprunt pour le groupe scolaire	3
Félicitations	3
Espaces verts	Erreur ! Signet non défini.

G. Bolet Maire	R. Lansoy 2 ^{ème} adjoint	J.M. Beder 3 ^{ème} adjoint	J. Bourdelot <i>Absent</i>	M. Bourdelot <i>Absente</i>
B. Cotte	N. Font	J.L Fraysse	M.Mikolajczak <i>Pouvoir à M. Beder</i>	J.L. Moles <i>Pouvoir à M. Cotte</i>
C. Monier	H. Noyrit	C. Rouget <i>Pouvoir à M. Senac</i>	D. Salem	G. Sénac